

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

samedi 21 mai 2016

Le Président de l'APEEF, Mr Jocelyn RANDRIANARIJAONA ouvre la séance à 11h15 et remercie les parents pour leur présence.

Il présente l'ordre du jour :

1. **Compte financier 2015**
2. **Projet d'équipement informatique**
3. **Modification des statuts**

 **Compte financier 2015**

M.HUBERT, trésorier, présente le compte financier 2015.

En préambule, il rappelle que comme le prévoient les statuts, ce compte financier a fait l'objet d'un audit par le cabinet APEX de TANANARIVE.

A NOTRE AVIS, les états financiers précités, arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils sont présentés dans les tableaux I à IV et aux annexes ci-après sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de « L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE FRANÇAIS – RENE CASSIN DE FIANARANTSOA », du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables admises et appliquées sur les mêmes bases.

Antananarivo, le 25 mars 2016

Le Commissaire aux comptes,


Natvomihery RATSIMANETRIMANANA
Expert-comptable et financier

M.LAURENT, indique que le résultat de l'exercice 2015 : 227 589 010 Ar (65 773 €) est un résultat largement excédentaire, du fait d'une gestion maîtrisée et de la hausse des actifs avec l'internat garçons.

M.LAURENT précise que ce bon résultat s'explique pour plusieurs raisons :

- Les efforts de l'équipe précédente, qui a su prendre les mesures nécessaires pour faire face à une situation financière délicate.
- Hausse du "chiffre d'affaires" : impact de l'évolution des frais de scolarité : + 13%
- Une maîtrise des achats consommés : maintien à un niveau constant au global (*- 9% mais liés essentiellement à une dépense exceptionnelle en 2014 : rééquipement des laboratoires*)
- Immobilisations : une valeur comptable d'immobilisation en forte hausse du fait de la construction/réhabilitation de l'internat « garçons » pour 272 741 866.81 Ar.
- Un taux de change favorable (+70 Mar)
- Un endettement limité (280 Mar = 10% des recettes courantes) et des intérêts bancaires qui couvrent quasiment les charges d'intérêt

M.LAURENT apporte des explications sur le calcul du fonds de roulement et les réserves disponibles.

Il faut distinguer :

- Le fonds de roulement :
851 864 524 Ar
= trésorerie disponible au 31/12
= 117 jours de fonctionnement, 60 jours étant exigés.
Marge = 57 jours
- Les réserves totales :
933 162 572 Ar
= cumul des excédents et déficits depuis la création du compte
- Les réserves réellement disponibles :
307 346 521 Ar (88 823 €)
= ce qui est disponible pour investir hors emprunt nouveau
= 42 jours de fonctionnement

Ces réserves réellement disponibles ont été demandées par les membres du bureau, il s'agit d'avoir une vision précise de la capacité d'investissement de l'établissement. L'AEFE qui validera ce compte financier ne regardera, comme pour tous les autres établissements, que le fonds de roulement, soit 117 jours de fonctionnement.

Au regard de ce résultat, M.LAURENT trace les contours de ce que pourrait être la politique d'utilisation de ces réserves. La ligne directrice reste la prudence avec une politique d'investissement à la hauteur de nos capacités, mais dans le cadre d'un projet ambitieux et réaliste pour l'établissement.

- Un investissement nécessaire mais raisonnable en 2016, en matière informatique
- Bâtir une prospective financière sur 5 ans,
 - Anticipant les évolutions d'effectifs
 - Intégrant la réforme des programmes
 - Poursuivant la maîtrise des charges
- Bâtir un programme d'investissement à court, moyen et long terme.

Le président soumet au vote des membres de l'assemblée générale le compte financier 2015 :

VOTE : 91 votants

Pour : 80

Contre : 8

Blanc : 3

Adopté

Projet d'équipement informatique

La circulaire de rentrée du 13 avril 2016 qui vient de paraître au bulletin officiel de l'Education Nationale rappelle l'ambition portée dans le développement de l'usage des nouvelles technologies.

En voici quelques extraits :

- La nécessité pour les élèves d'acquérir et maîtriser les compétences numériques
- Le recours croissant par les enseignants des outils et ressources numériques
- La mise à disposition de ressources numériques pédagogiques gratuites pour les enseignants et les élèves.
- Les compétences numériques seront désormais évaluées dans le cadre d'un nouveau référentiel, commun à l'enseignement scolaire et à l'enseignement supérieur

Il est donc nécessaire de permettre aux enseignants et aux élèves de développer les usages en accélérant le déploiement du numérique dans l'établissement.

Le Principal indique que l'équipement doit répondre à trois objectifs :

- 1- Chaque salle doit disposer à minima d'un ordinateur relié au réseau et d'un vidéoprojecteur à usage de l'enseignant pour animer son cours.
 - Projeter un plan de cours
 - Projeter le résumé du cours en restant disponible pour les élèves
 - Accéder à des ressources en ligne pour illustrer le cours (cartes, schémas, œuvres d'art, vidéos, document sonore...)
 - Utiliser un manuel numérique...
- 2- Chaque élève doit pouvoir utiliser au quotidien les ordinateurs, dans la classe ou dans des espaces dédiés (salle informatique, CDI...)
 - Se familiariser avec l'outil (clavier, navigation, archivage des données, utilisation des logiciels...)
 - Réaliser des activités complémentaires de remédiation ou de recherche
 - Préparer un exposé en utilisant un logiciel de présentation assistée par ordinateur en classe, au CDI ou en salle informatique.
 - Accéder à des logiciels spécifiques dans certaines disciplines en salle informatique (mathématiques, sciences...)
 - Apprendre à faire une recherche sur Internet ou préparer un document numérique au CDI
- 3- Les salles spécialisées (labo Sciences) doivent disposer d'un nombre suffisant d'ordinateurs pour permettre aux élèves de travailler en groupe, deux ou trois élèves par poste.
 - En physique, SVT ou Technologie beaucoup d'activités s'organisent en groupe en utilisant un ordinateur.
 - Les arts plastiques et la musique font de plus en plus appel à des logiciels dédiés (retouche d'images, création musicale...)

Au stade actuel, l'inventaire des besoins est le suivant :

PRIORITÉ 1			
Matériel	Nombre	Prix unitaire	Total
Ordinateur	41	1 860 000,00	76 260 000,00
Vidéoprojecteur	12	1 950 000,00	23 400 000,00
Système SANKORE	4	700 000,00	2 800 000,00
Onduleur	15	290 000,00	4 350 000,00
Switch	8	225 000,00	1 800 000,00
Serveur	1	2 300 000,00	2 300 000,00
Casque	22	30 000,00	660 000,00
Enceinte	23	50 000,00	1 150 000,00
Câblage réseau	1	3 000 000,00	3 000 000,00
TOTAL			115 720 000,00

A cet inventaire s'ajoutera selon les rabais accordés par nos fournisseurs et les moyens restant disponibles, une possibilité d'équipement en tablettes numériques.

PRIORITE 2			
Matériel	Nombre	Prix unitaire	Total
Tablettes numériques	18	1 700 000,00	30 600 000,00

Le Président soumet au vote de l'assemblée, une autorisation de prélèvement sur les fonds de réserve de l'établissement d'un montant de 110 Millions d'Ariary.

VOTE : 38 votants

Pour : 38

Adopté à l'unanimité

Présentation des nouveaux statuts (annexe jointe)

Le président présente une proposition d'amendement des statuts qui sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale, seule habilitée à les voter.

Il précise que cette présentation a pour but de recueillir un avis du conseil de gestion avant cette demande d'approbation.

Cette modification des statuts porte à la fois sur des points de détail (coordonnées, dénomination...), sur des précisions concernant les attributions de responsabilité au sein du bureau, sur le fonctionnement des instances (bureau, comité et assemblée) mais également sur deux points plus importants concernant la prise de décision au niveau du conseil de gestion (art. 6) et sur les modalités de l'investissement annuel de l'établissement (art.19).

Le Président détaille et commente article par article les modifications proposées.

Le président indique que le conseil de gestion réunit le 18 avril a émis un avis favorable à l'unanimité pour cette modification.

Le président soumet au vote la modification des statuts.

VOTE : 38 votants Pour : 36 Contre : 2 Adopté

La séance est levée à 12h30

Fait le, 27 mai 2016

Le Président,

Jocelyn RANDRIANARIJAONA